

Date : 24 mai 2012

Lieu : salle spécialisée, gymnase William Hoarau, 97430 LE TAMPON

La séance est ouverte à 19 h par le président Marc DUBOURDIEU.

COMPOSITION DU CA :

Membres présents : Maryline ARIEN, Sandrine THIEN CHOW KANG, Lyne-May RALAIVAO, Henri AUGAIN, Frédéric DELCHIER, Mickaël GARDOQUE, Expédit MONTAUBAN, Olivier MONTAUBAN, Robert RICHARD, Patrice ROBERT, Patrick SCHILLI, Marc DUBOURDIEU.

Absents excusés : Benoît BROUSSEAU, Vincent LAGIER.

ORDRE DU JOUR :

I – Adoption du procès-verbal du Comité d'Administration du 13 avril 2012

Le PV est adopté à l'unanimité.

Des membres attirent l'attention sur le fait que certains d'entre eux n'ont pas Internet et ne disposent donc pas en temps voulu des informations du club habituellement diffusées par le site web et la messagerie électronique. Un effort sera fait pour afficher les documents importants sur l'espace réservé à cet effet, dans la salle.

II – Présentation de la comptabilité jusqu'au mois d'avril 2012

Le trésorier, Patrick SCHILLI, distribue le document qu'il a réalisé. Il précise que les intitulés des rubriques sont issus de la nomenclature officielle proposée par la DRJSCS. Robert RICHARD signale que la présentation s'apparente plus à un comptabilité en « partie simple » (enregistrement sur deux colonnes des charges et produits) qu'à un bilan. Pour info il existe aussi la comptabilité en « partie double » (pour chaque opération une double écriture comptable est passée).

Il apparaît qu'il nous reste à peine plus de 52 euros sur le compte et que d'ici deux mois, au vu des prélèvements mensuels (assurance), nous serons de nouveau dans le rouge.

Il est confirmé que l'ancien président a procédé à un ensemble d'achats ou versements injustifiés ou pouvant être différés, qui a largement épuisé la trésorerie.

Certains membres du CA signalent que des remboursements de frais de déplacements ou indemnités liées à des actions (FEDAR) restent en suspend.

Le président précise que certaines dépenses ont été réglées sur son compte personnel.

III – Adoption du communiqué sur l'état des finances à envoyer à l'ensemble des adhérents

Aucune remarque n'ayant été faite sur le document présenté préalablement au CA, la question se pose sur l'utilité de faire part à l'ensemble des adhérents d'informations « sensibles ».

Le CA estime que le document doit être diffusé (site Web, messagerie électronique, affichage).

IV – Point sur l'avancement des subventions

Subvention communale (3 500 euros l'année précédente) : sera sans doute récupérée en partie ou totalement une fois que la municipalité aura réglé ses problèmes internes et financiers.

Subvention CNDS (2 400 euros l'année précédente) : malgré des délais dépassés (non dépôt du dossier par l'ancien président), la DRJSCS nous donne jusqu'au 1^{er} juin pour déposer une

demande. La tâche est difficile (manque de temps, absence de pièces administratives et comptables).

Subvention Conseil Général (500 euros x 2 l'année précédente) : rien ne s'oppose à ce que nous recevions ces sommes cette année.

En admettant que nous puissions bénéficier des différentes sources de subventions et du versement lié à l'action FEDAR, nous devrions remettre le club « à flot ». Nous ne savons toutefois pas quand.

V – Modification à apporter aux statuts :

Lors des changements opérés auprès de la banque du club (Banque de la Réunion), il nous a été demandé de préciser dans les nouveaux statuts que nous avons déposés, quelles sont les personnes, au sein du CA, habilitées à manipuler les comptes (virements, dépôts, retraits, émission de chèques ...).

Un article est rajouté aux statuts :

Article 7 – Accès au(x) compte(s) bancaire(s), droits de signature

Le président et le trésorier ont tous les deux accès au(x) compte(s) bancaire(s) de l'association. Ils peuvent entreprendre toutes les opérations courantes (consultation, édition des relevés, dépôts, retraits, virements, ...), quelque soit le moyen utilisé (par Internet, par courrier, par visite à l'agence bancaire, ...).

Le président et le trésorier ont droit de signature sur le(s) chéquier(s) de l'association.

Les nouveaux statuts seront déposés auprès de la sous-préfecture. La modification (il s'agit plutôt d'une précision), ne présentant pas de caractère primordial, il nous sera peut-être possible d'éviter d'organiser une A.G.E. La sous-préfecture sera interrogée à ce sujet.

VI – Réorganisation des entraînements du club

Suite au départ d'Henri AUGAIN, nous devons assurer son remplacement et à court terme (saison 2012/2013) trouver un nouvel entraîneur.

Dans l'immédiat, et jusqu'à la fin du mois de juin 2012 :

Lundi soir de 18 h à 20 h : Christophe MOUQUET poursuit l'entraînement des joueurs classés

Mardi soir de 17 h 30 à 19 h : Lyne May CHELLIER poursuit l'entraînement des jeunes

Mercredi soir de 17 h 30 à 19 h : Olivier MONTAUBAN prend en charge l'entraînement des jeunes

Vendredi soir de 17 h 30 à 19 h : Robert RICHARD et Marc DUBOURDIEU prennent alternativement l'entraînement des jeunes

Notons que l'action de Christophe MOUQUET est bénévole.

Il serait judicieux de proposer des stages durant les vacances scolaires de l'hiver austral. Les animations municipales étant suspendues, ce serait sans doute un bon moyen pour nous d'attirer des jeunes.

Proposition sera faite à Christophe MOUQUET. De la « publicité » partira dans les établissements scolaires proches du secteur.

Entraînements pour la saison 2012/2013

Après renseignement auprès de l'ANPE, Christophe MOUQUET pourrait bénéficier d'un CAE (contrat de 6 mois renouvelable 3 fois). Sur la base de 22 heures/semaines (nombre d'heures maxi subventionnées par l'état), le club aurait 352 euros à déboursier par mois.

Les 22 heures de travail seraient bien entendu aménagées : entraînements des différents groupes, préparation des séances, suivi des joueurs en compétition, organisation de stages, ...

Le CA se prononce à l'unanimité pour cette solution, les qualités de Christophe MOUQUET étant reconnues.

VII – Organisation du tournoi interne au club :

Sur une idée du vice-président, Robert RICHARD, nous allons organiser un tournoi interne au club le dimanche 8 juillet 2012 à la salle spécialisée (une demande doit être faite auprès du Service des Sports). L'idée est de regrouper l'ensemble des adhérents, leurs familles, afin de nouer des liens plus serrés entre tous et d'assurer un esprit « club ».

Les anciens de l'association seront invités. Charge à chaque membre du CA de contacter les joueurs toujours présents dans l'île.

La partie sportive sera la plus ludique possible. Sur proposition de Benoit BROUSSEAU, on constitue des équipes équilibrées de deux joueurs, par tirage au sort. Les deux premiers compétiteurs jouent jusqu'à 11, les deux suivants jusqu'à 22 et le double termine à 33. Suivant le nombre d'engagés, on pourra organiser un tableau à élimination directe en double ou triple KO.

Un repas sera pris en commun le midi (grillades prévues). Une participation devrait être demandée à chacun (on espère ne pas dépasser 10 euros pour les adultes), couvrant les frais d'organisation.

Nous devons connaître le nombre exact de participants au moins 4 jours avant la manifestation. Des annonces sur le site et un affichage au club vont être déployés.

VIII – Moyens de reconstituer une trésorerie :

Le président énumère les différentes possibilités de ressources propres au club :

- les cotisations,
- l'organisation de manifestations (tournois du club, compétitions de Ligue) avec les inscriptions et les recettes du bar,
- l'organisation de tombolas, dîners dansants ...
- le sponsoring.

Une première mesure pour empêcher que notre compte devienne débiteur d'ici un mois, serait d'ouvrir dès le 15 juin la campagne de prise et/ou renouvellement de licences pour la saison 2012/2013. Ce qui est parfaitement envisageable (les licences courent normalement du mois de juillet à celui de l'année suivante).

Au sujet des cotisations, le président propose de revoir à la baisse les tarifs des licences promotionnelles qu'il juge trop élevés. Le CA en convient. Les tarifs seront prochainement débattus.

L'organisation de manifestations doit normalement rapporter de l'argent avec les inscriptions et le produit des ventes du bar. Cela n'a pas été le cas l'année passée. Il faut donc rectifier le tir, sachant toutefois que les gains ne sont pas énormes, comparés à l'énergie dépensée.

Organisation de tombolas, de dîners dansants : ces pratiques sont quelque peu tombées en désuétude. Encore une fois les gains de ces opérations rapportés aux risques (organisation d'un dîner dansant par exemple) et à l'investissement humain sont « relativement » minimes.

Le peu de sponsoring connu jusqu'à présent dans le tennis de table au Tampon concernait surtout des bons d'achats, des séries de tee-shirts ou de maillots, ... et des réductions sur certains articles sportifs. Même si cela est loin d'être négligeable ce n'est pas à proprement parler de la sponsoring.

Le président demande toutefois aux membres du CA de se tourner vers chacune de ses connaissances (gérants de magasins, ...) afin de relancer ce processus.

IX – Programmation du prochain CA

Le prochain CA est programmé dans la première semaine du mois de juillet. Le thème principal sera la préparation de la saison sportive à venir.

X – Questions diverses :

- Lyne-May RALAIVAO constate un manque de paniers de balles pour les entrainements.
- Aménagement du local :
 - Patrice ROBERT se renseignera auprès de JS. Pothin, ancien président et gardien du gymnase, et auprès de la commune, pour savoir si le TTT ne pourrait pas disposer d'un second local sous les tribunes du gymnase.
 - Le président souhaite stocker les tables abimées et dangereuses de la salle, sans s'en débarrasser.
 - Il souhaite également nettoyer le local du club et le vider des choses inutiles.
- Entretien du matériel : le président souhaite laver les séparations et réparer si possible ce qui peut l'être sur les tables (filets, pieds, ...). Il sera fait appel aux adhérents.
- Robot électronique : une des pièces du système d'oscillation est cassée. Robert PATRICE signale qu'il est possible de retrouver une pièce en consultant le site web du constructeur.

La séance est levée à 20 H 45.

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. P.' or similar, written over a horizontal line.